

2 Politique

Première Session du Haut Conseil pour l'investissement

Impulser une dynamique nouvelle au bénéfice du secteur privé

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

En organisant la première session du Haut Conseil pour l'investissement, les autorités publiques se sont engagées à définir les leviers de la relance et de la performance de l'économie.

PLACEE sous le haut patronage du président de la République, Ali Bongo Ondimba, la première session du Haut Conseil pour l'investissement (HCI) s'est tenue, hier, au palais présidentiel. Mettant en présence la haute administration publique, les opérateurs économiques et les partenaires au développement, cette rencontre, à forte tonalité économique, s'est voulue la matérialisation d'un tournant décisif pour convenir des synergies propres à intensifier les investissements privés dans notre pays.

C'est le chef de l'État qui a ouvert les travaux de cette instance, en précisant d'entrée de jeu que le HCI est «une plate-forme d'échanges de niveau interministériel, un comité interministériel [qu'il] a validé pour mesurer les engagements mutuels pris entre le secteur public et le secteur privé». Ce HCI est donc un espace nourri de débats intelligents et francs, où les acteurs publics et privés doivent convenir des conditions à réunir pour accroître les investissements locaux et étrangers. Autrement dit, c'est en son sein que sont identifiés les freins à l'attractivité des capitaux, et pensées des actions susceptibles d'améliorer le climat des affaires, de renforcer la compétitivité des filières, de booster la construction des infrastructures énergétiques et logistiques nécessaires au développement, d'optimiser les sources de diversification de l'économie, etc. S'adressant tant aux décideurs qu'aux dirigeants, du public comme du privé, le président de la République a estimé que «le niveau d'investissement actuel reste toujours en deçà des ambitions» que se sont assignées les différentes parties prenantes, lors des échanges qui ont toujours caractérisé la relation entre l'administration et les opérateurs économiques. C'est ce niveau d'investissement qui doit permettre la diversification de l'économie nationale. Aussi, a-t-il rappelé les vertus d'un dialogue constructif entre le secteur public et le secteur privé «pour réunir les conditions de la relance économique, d'un développement solidaire et collectif».

Les affaires, les investisse-



Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef de l'État pour une entente mutuelle autour des enjeux de relance économique.



La phase de débats a aidé à lever les équivoques



Face à face, hauts responsables de l'administration et dirigeants économiques, un moment fort du Haut conseil pour l'investissement.



Photo de famille au terme des travaux.

ments étant basé sur la confiance, on retiendra les directives données aux membres du gouvernement et aux hommes d'affaires et décideurs économiques, de rechercher les voies les meilleures devant co-construire et entretenir la confiance mutuelle entre secteur public et secteur privé ; confiance indispensable aux investissements futurs. S'adressant au monde des affaires, le chef de l'État a conclu : «Vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous».

DEFIS • A sa suite, le Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel

Issoze Ngonde est revenu sur les étapes et réunions préparatoires, ayant abouti à l'organisation de cette première session du HCI. Il a surtout mentionné les défis du HCI qui sont économiques (parce qu'il faut relancer la machine productive), sociaux (à cause du défi du plein-emploi et du bien-être des populations), et politiques car une économie forte est le premier gage d'une stabilité de l'État et des peuples. M. Emmanuel Issoze Ngonde a surtout indiqué que la première session du HCI va enrichir la feuille de route du Plan de relance de l'économie, actuellement en bou-

clage. Selon lui, l'une des décisions marquantes de ce HCI est le changement qui va s'opérer dans le régime des exonérations fiscales qui ne devraient plus guider le choix des investissements. Le Premier ministre a solennellement déclaré qu'il va veiller sur l'apurement de la dette publique, à faire observer "la domiciliation, sur le territoire national, des recettes d'exportation et le respect de la réglementation" qui doit désormais s'imposer à tous les acteurs. C'est en ayant fait le tour des questions qui grippent la machine économique que le chef du gouvernement s'est engagé à «consolider la cré-

dibilité de notre économie pour les trois prochaines années». Il s'agit de faire du Gabon «une destination pour les investissements directs étrangers. Le gouvernement travaille à cela» de sorte que le taux de croissance des prochaines années soit proche de ceux observés sur la période 2010-2014.. Les autres orateurs de ce HCI, avant la séance des échanges avec les opérateurs privés, ont été les ministres de l'Économie, Régis Immongault et sa collègue de la Promotion des investissements privés, Madeleine Berre. Le premier cité a présenté le Plan triennal de relance de l'économie.

Pour le ministre Immongault, ce plan de relance de l'économie «ambitieux, réaliste et pragmatique» vise à atteindre un taux de croissance annuel moyen supérieur ou égal à 5 %. Pour lui, les bailleurs de fonds s'accordent à dire que le Gabon dispose d'un potentiel énorme. Ce qui a été d'ailleurs confirmé par Mme Dossou, représentant-résident de la Banque Mondiale présente à ces assises.

PROPOSITIONS CONSENSUELLES • «Mais il ne faut pas que les défis et contraintes à court terme, éclipsent les ambitions à long terme», a-t-il affirmé. Pour le ministre de l'Économie, le secteur privé doit cesser d'encourager des concurrences imparfaites qui empêchent les nouveaux acteurs de s'épanouir. D'où le chantier à venir de déconstruire les monopoles et les oligopoles que se sont arrogés certains opérateurs et qui enrhumment l'ensemble l'économie.

Enfin, le ministre de la Promotion des investissements a présenté, dans les moindres détails, les thèmes débattus lors des réunions préparatoires du HCI, donné les positions à l'origine des uns et des autres, avant de présenter, pour chaque aspect objet de réflexion en atelier, les positions consensuelles. On retient donc de la présentation du ministre Berre qu'il s'est dégagé des points de convergence de vue. Optimiste quant à la suite à donner aux résolutions du HCI, le ministre de la Promotion des investissements a souligné que ce « HCI constitue la mutualisation des synergies entre le secteur public et le secteur privé ».

Autrement dit, malgré les contraintes du moment, on peut espérer une intensification des investissements privés émanant des opérateurs déjà installés sur le territoire national et de ceux basés à l'étranger. La prochaine étape sera, sans doute, la concrétisation des engagements pris en termes de flux financiers dans l'économie.